



**Procès-verbal de la séance extraordinaire du Conseil municipal de
Montréal-Est du 18 novembre 2015 à 19 h 05 tenue en la salle du conseil de
l'hôtel de ville située au 11370, rue Notre-Dame Est**

OUVERTURE DE LA SÉANCE

Sont présents :

Monsieur Robert Coutu, maire
Madame Françoise Lachapelle, conseillère – district 1
Monsieur John Judd, conseiller – district 4
Monsieur Michel Bélisle, conseiller – district 5
Madame Anne St-Laurent, conseillère – district 6

Sont absentes :

Madame Monique Major, conseillère – district 2
Madame Sylvie Dauphinais, conseillère – district 3

FORMANT QUORUM ET SIÉGEANT SOUS LA PRÉSIDENCE DE MONSIEUR ROBERT COUTU

Sont également présents :

Madame Josée Guy, directrice générale
Monsieur Roch Sergerie, avocat et greffier
Madame Carole Michelin, trésorière et directrice générale adjointe

Le maire, monsieur Robert Coutu, ouvre la séance à 19 h 05.

À moins d'indication contraire, le maire se prévaut de son droit de ne pas voter : la mention « adoptée à l'unanimité » signifie alors qu'il s'agit des votes à l'unanimité des voix exprimées par les conseillers.

Madame Carole Michelin, trésorière et directrice générale adjointe présente le budget 2016 et le Programme triennal d'immobilisations 2016-2017-2018 à l'assistance

PÉRIODE DE QUESTIONS RELATIVES À L'ORDRE DU JOUR

ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

**ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR DE LA SÉANCE EXTRAORDINAIRE DU
18 NOVEMBRE 2015 À 19 H 05**

201511-258

Il est proposé par monsieur le conseiller John Judd,
Appuyé par monsieur le conseiller Michel Bélisle

Et résolu

D'adopter l'ordre du jour de la séance extraordinaire du 18 novembre 2015 à 19 h 05 tel que
ci-après reproduit :

Ouverture de la séance

Période de questions relatives à l'ordre du jour

Ordre du jour

- 1 Adoption de l'ordre du jour de la séance extraordinaire du 18 novembre 2015 à 19 h 05
- 2 **Rapport des services**
Budget 2016
- 3 Programme triennal d'immobilisations 2016 – 2017 – 2018

Levée de la séance

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

RAPPORT DES SERVICES

BUDGET 2016

201511-259

Considérant que les membres du conseil ont pris connaissance d'un projet du budget équilibré pour l'année 2015 au montant de 37 640 000 \$.

Il est proposé par madame la conseillère Anne St-Laurent,
Appuyé par madame la conseillère Françoise Lachapelle

Et résolu

D'adopter le budget pour l'exercice financier 2016 pour un montant de 37 640 000 \$ tel que déposé;

De publier un document explicatif du budget dans un journal diffusé sur le territoire de la municipalité au lieu d'être distribué à chaque adresse civique.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

PROGRAMME TRIENNAL D'IMMOBILISATIONS 2016 – 2017 – 2018

201511-260

Considérant que les membres du conseil ont pris connaissance du programme triennal des dépenses en immobilisations pour les années 2016, 2017 et 2018.

Il est proposé par madame la conseillère Anne St-Laurent,
Appuyé par madame la conseillère Françoise Lachapelle

Et résolu

D'adopter le Programme triennal des dépenses en immobilisations pour les années 2016, 2017 et 2018;

De publier un document explicatif dudit Programme triennal en immobilisations dans un journal diffusé sur le territoire de la municipalité au lieu d'être distribué à chaque adresse civique.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

LEVÉE DE LA SÉANCE

LEVÉE DE LA SÉANCE EXTRAORDINAIRE DU 18 NOVEMBRE 2015

201511-261

Il est proposé par madame la conseillère Anne St-Laurent,
Appuyé par monsieur le conseiller Michel Bélisle

Et résolu

De lever la séance.

Le maire, monsieur Robert Coutu, déclare la séance levée à 19 h 40.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

ROBERT COUTU
Maire

ROCH SERGERIE, avocat
Greffier